

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 26 JUIN 2014

Délibération  
n° 2014.06.179

Parc d'Activités Les  
Molines SUD -  
Commune  
d'Angoulême : vente  
de terrain à la SCI  
FONTEN

LE VINGT SIX JUIN DEUX MILLE QUATORZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 juin 2014**

**Secrétaire de séance :** Anne-Marie BERNAZEAU

#### Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Didier LOUIS, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Jacky BOUCHAUD, Mireille BROSSIER, Gérard BRUNETEAU, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Philippe LAVAUD, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, François NEBOUT, Jean-Philippe POUSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Vincent YOU

#### Ont donné pouvoir :

Isabelle FOSTAN à Marie-Hélène PIERRE, Xavier BONNEFONT à François ELIE, Patrick BOURGOIN à Danielle CHAUVET, Samuel CAZENAVE à Isabelle LAGRANGE, Janine GUINANDIE à Jacky BOUCHAUD, Elisabeth LASBUGUES à Joël GUITTON, Marie-Claude MONTEIL à André BONICHON, Olivier RIVIERE à Stéphane CHAPEAU, Philippe VERGNAUD à Véronique DE MAILLARD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Vincent YOU

#### Excusé(s) :

#### Absent(s) :

Isabelle FOSTAN, Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Martine FRANCOIS ROUGIER, Janine GUINANDIE, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Marie-Claude MONTEIL, Olivier RIVIERE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2014**

**DELIBERATION  
N° 2014.06.179**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /  
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE  
L'INNOVATION

Rapporteur : Monsieur BOUCHAUD

**PARC D'ACTIVITES LES MOLINES SUD - COMMUNE D'ANGOULEME : VENTE DE  
TERRAIN A LA SCI FONTEN**

Dans le cadre de ses actions de développement économique, le GrandAngoulême a aménagé le parc d'activités des Molines au sein de l'Opération de Renouvellement Urbain de Basseau-Grande Garenne sur la commune d'Angoulême. Ce parc d'activités propose 15 lots accessibles de terrain à bâtir, de surface allant de 800 à 3 000 m<sup>2</sup> à destination d'activités de service ou artisanales.

Une société spécialisée dans l'ingénierie et qui emploie une quinzaine de personnes est à la recherche de nouveaux locaux. Par souci de confidentialité, la société ne souhaite pas que son nom soit divulgué dans l'immédiat.

Les locaux que la société occupe actuellement ne sont plus adaptés aux nouvelles orientations et aux nouveaux projets de l'entreprise (configuration des locaux et du terrain). Après plusieurs propositions de sites, le parc d'activités des Molines Sud a été retenu en raison de la qualité des aménagements, de son accessibilité et de son positionnement géographique par rapport aux lieu de résidence des salariés.

Le projet immobilier consiste à développer environ 310 m<sup>2</sup> de bureaux et 500 m<sup>2</sup> d'atelier/stockage pour un montant d'investissement proche de 1 million d'euros. Le démarrage prévisionnel des travaux est envisagé courant octobre 2014.

Le projet immobilier (achat terrain et construction) sera porté par la SCI FONTEN qui louera le local à la société d'ingénierie.

Dans ce cadre, la SCI FONTEN a fait part de son intérêt pour acquérir les lots n°2-1, 2-2 et 3-2, cadastrés respectivement section CZ parcelles 266, 267 et 269, d'une surface totale de 4 823 m<sup>2</sup> (lotissement référencé PA01601511Z0003A).

La vente du lot concerné pourrait se faire sur la base d'un prix fixé à 120 575 € HT pour une surface totale de 4 823 m<sup>2</sup> (25 € HT le m<sup>2</sup>), soit une TVA de 120 575 € HT x 20% = 24 115 €.

Vu l'avis du service France Domaine,

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 4 juin 2014,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la vente à la SCI FONTEN, ou à toute autre société portant le projet immobilier pour le compte de la SCI FONTEN, des lots n°2-1, 2-2 et 3-2, cadastrés respectivement section CZ parcelles 266, 267 et 269, d'une surface totale de 4 823 m<sup>2</sup> du parc d'activités des Molines Sud sur la commune d'Angoulême, au prix convenu de 144 690 € TTC (120 575 € HT + 24 115 € de TVA) net vendeur, les frais associés à cette vente étant à la charge de l'acquéreur.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les actes à intervenir.

**DE CONSTATER** la recette à l'article 7015 budget annexe développement économique.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>08 juillet 2014</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>08 juillet 2014</b>